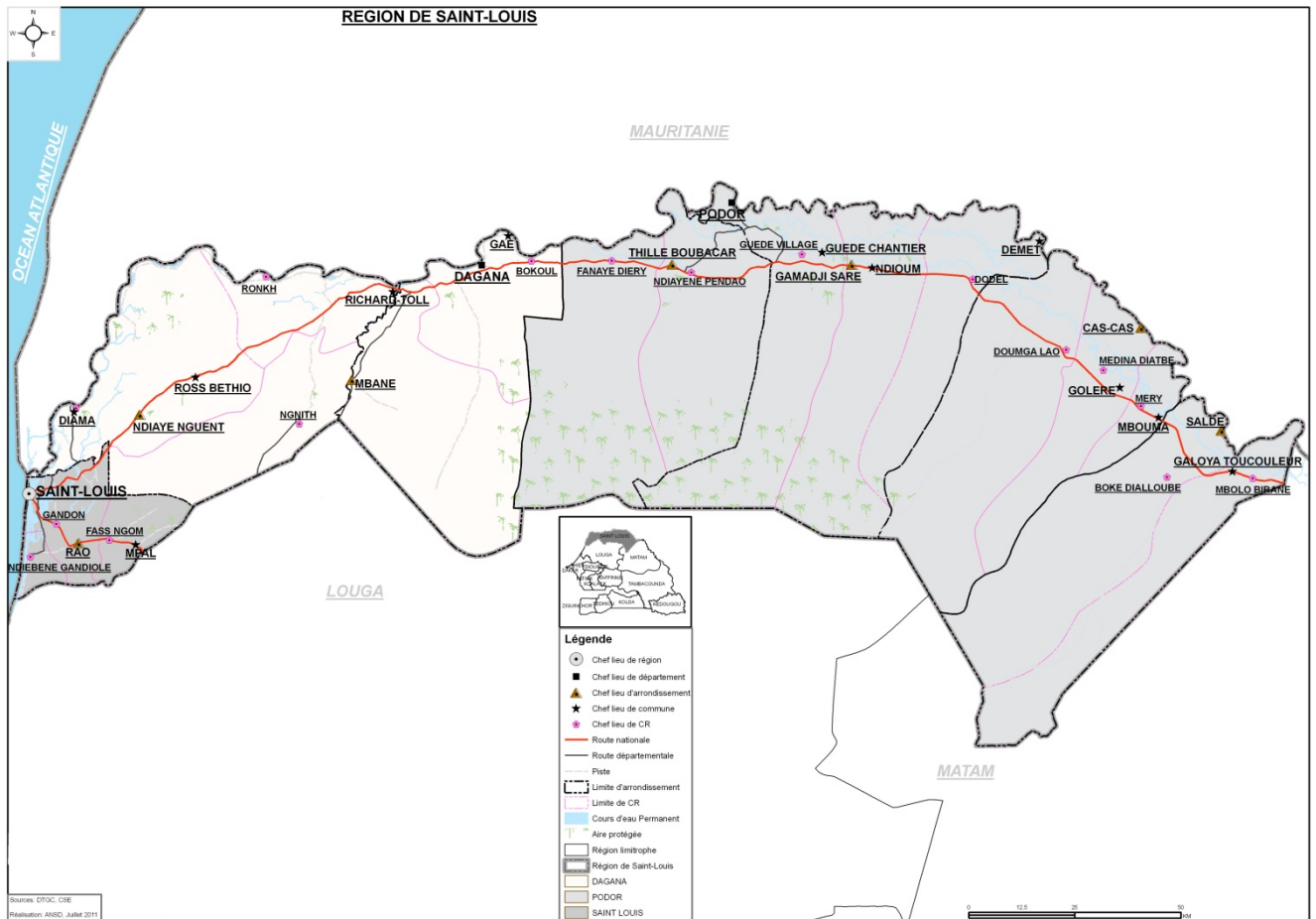


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

Introduction

Le commerce est un secteur transversal qui est à la croisée des chemins de toutes les activités économiques. Il peut être appréhendé suivant trois secteurs à savoir primaire, secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire participe pour plus de 20% au produit local brut régional et emploie près du quart de la population active.

Le secteur secondaire est dynamique et porté principalement par les entreprises implantées dans la Région (CSS, SOCAS, GDS, etc.). A côté, prospèrent de petites unités qui s'activent dans le secteur agro-alimentaire.

Le Secteur tertiaire se rapporte à tout ce qui est commerce de services (banques, assurances, commerce de biens et services...).

Il repose sur le commerce informel et le commerce formel ; le nombre de boutiques enregistrées dans la région est de 1 500, soit 95% des entreprises commerciales recensées. Il existe 12 marchés permanents et 21 marchés hebdomadaires. Les unités de commerce classées dans le formel concernent les grossistes et demi-grossistes, les pharmacies, les banques et assurances et les stations de services.

Le commerce occupe une place de choix dans la croissance économique de la région et est largement dominé par le secteur informel. Cependant, avec l'indisponibilité des données sur le commerce extérieur, relatif aux échanges entre la région de Saint-Louis et les autres régions ou pays voisins, nous nous canaliserons exclusivement sur le commerce intérieur. Il s'agira dans ce chapitre de faire l'évaluation du commerce dans le département de Saint-Louis, celui de Dagana et de Podor.

XVI.1 Situation du secteur commercial

XVI.1.1 Principales activités du secteur commercial

Dans la région de Saint-Louis, les activités résultant du commerce sont essentiellement les boutiques de détail, les grossistes et demi-grossistes, les boulangeries, les pharmacies et les stations services. Ces domaines d'activités sont tous présent dans le département de Saint-Louis, celui de Dagana, de même que Podor mais avec des effectifs différents. Ainsi, d'après le tableau ci-dessous, Saint-Louis détient la plus grande part avec 612 boutiques de détail, soit un taux de 45,98%, 21 grossistes et demi-grossistes, soit 38,89%, 43 boulangeries, soit 75,44%, 28 pharmacies, soit 62,22% et 21 stations services, soit 55,26%. Le département de Saint-Louis enregistre pour l'ensemble de ses secteurs d'activités un taux global de 47,54%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux de 29,11% et celui de Podor avec 23,34%. En 2013, les effectifs ont augmenté avec par rapport à 2012 avec 1525 contre 1407, soit une hausse de 8,39%.

Tableau 16.1 : Situation des secteurs d'activités commerciales entre 2012 et 2013

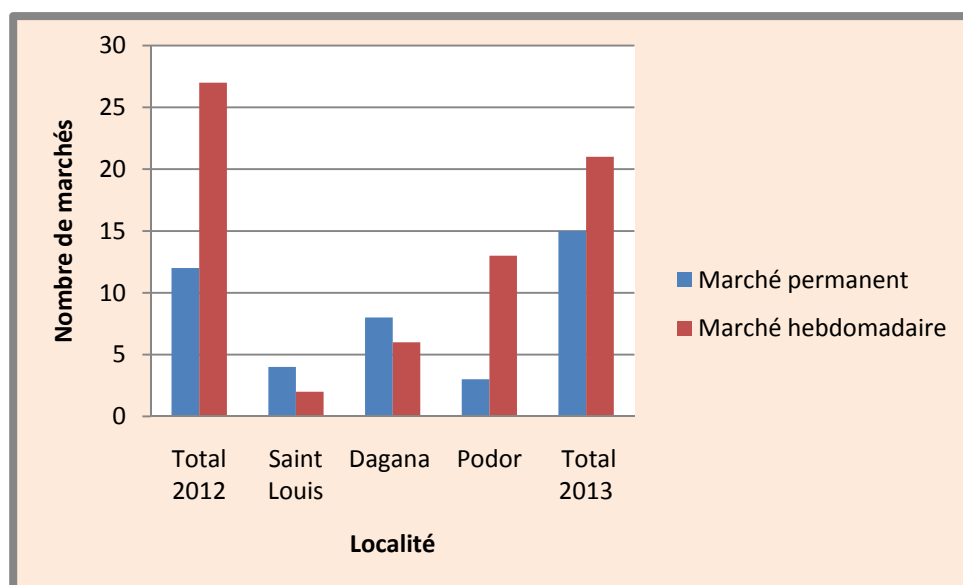
Secteurs d'activités	TOTAL 2012	Saint Louis		Dagana		Podor		Total 2013
Boutiques de détail	1217	612	45,98%	29,83%	397	24,19%	322	1331
Grossistes et Demi-grossistes	54	21	38,89%	31,48%	17	29,63%	16	54
Boulangeries	62	43	75,44%	17,54%	10	7,02%	04	57
Pharmacies	46	28	62,22%	22,22%	10	15,55%	07	45
Stations Services	28	21	55,26%	26,31%	10	18,42%	07	38
Total	1407	725	47,54%	29,11%	444	23,34%	356	1525

Source: Service régional du commerce

XVI.1.2 Interventions du Service Régional du Commerce

La région de Saint-Louis dispose de deux types de marchés à savoir les marchés permanents et les marchés hebdomadaires. Ces marchés constituent d'importants lieux d'échanges commerciaux et permettent de mobiliser les secteurs d'activités dans un endroit prédéfini. Concernant les marchés permanents, en 2013 il y a eu 3 de plus par rapport à 2012. De plus ce type de marché est plus nombreux dans le département de Dagana (08), suivi de Saint-Louis (04) et Podor (03). Les marchés hebdomadaires quant à eux, étaient plus nombreux en 2012 qu'en 2013, soit une légère baisse de 6. C'est dans le département de Podor qu'ils sont le plus nombreux (13), suivi de Dagana (06) et Saint-Louis (02).

Graphique 16.1: Situation des marchés entre 2012 et 2013



Source: Service régional du commerce

XVI.2 Evolution des prix des principaux produits à la consommation

XVI.2.1 Prix des légumineuses

En 2013, les prix moyens annuels des légumineuses, notamment l'arachide décortiquée et le niébé, ont diminué comparativement à l'année 2012. Tandis que le prix moyen annuel de la coque d'arachide a augmenté de 4% passant de 275 FCFA le kilogramme en 2012 à 286 FCFA en 2013.

Tableau 16.2 : Evolution des prix des légumineuses entre 2012 et 2013 (en FCFA/Kg)

	Moy 12	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	Moy 13	Var 13/12
Arachide Coque	275	244	270	260	268	292	300	292	288	283	304	325	306	286	4,00
Arachide décortiqué	643	600	600	567	585	600	594	580	590	600	600	600	575	591	-8,10
Niébé	710	442	450	520	510	538	575	570	581	592	600	800	625	567	-20,16

Source : CSA/SIM

D'après le graphique ci-dessus on note une constante évolution du prix de l'arachide décortiquée au mois de janvier, février, mai, septembre et octobre à 600 FCFA et une légère baisse au mois de décembre dont le prix est de 575 FCFA. Le niébé connaîtra une augmentation de son prix de Janvier à Novembre avant de connaître une très nette chute en Décembre pour un prix au Kg de 625 FCFA.

XVI.2.2 Prix des céréales

En 2013, les prix moyens des céréales ont connu des baisses pour le maïs importé, le riz importé brisé ordinaire. En effet, le maïs importé a baissé de prix de 4,2% et le riz importé brisé ordinaire de 7,41% par rapport à 2012 tandis que le riz importé brisé parfumé a augmenté de 3,18%. Le prix moyen annuel du kilogramme du mil s'est établi à 257 FCFA en 2013 contre 250 FCFA en 2012, soit une augmentation annuelle de 2,64%. Les prix moyens annuels du sorgho et du maïs local ont augmenté respectivement de 0,60% et 3,99%

Tableau 16.3 : Evolution des prix mensuels des céréales entre 2012 et 2013 (en FCFA/Kg)

Céréales	Moy.12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Moy.13	Var 13/12
Mil	250	238	230	227	242	233	248	267	271	275	250	300	300	257	2,64
Sorgho	252	230	247	223	237	238	250	250	256	263	250	300	300	254	0,60
Maïs local	249	-	-	-	-	-	250	250	250	250	238	300	275	259	3,99
Maïs importé	231	205	220	210	-	-	-	-	-	-	-	234	238	221	-4,22
Riz importé brisé ordinaire	306	300	300	300	300	300	260	260	260	260	260	300	300	283	-7,41
Riz importé brisé parfumé	439	455	467	458	456	450	450	450	450	450	450	450	450	453	3,18
Riz local décortiqué	-	245	252	248	252	265	260	263	263	263	260	300	300	264	-

Source : CSA/SIM

XVI.2.3 Prix des légumes

Les légumes ont connu des hausses de leurs prix dans la capitale régionale entre 2012 et 2013. Les prix des variétés Carottes, Gombo frais, Navets, Oignons frais, Pomme de terre, Tomate ronde, Aubergine violette, poivron frais, poireau frais, salade locale, haricots blancs secs, cacahuètes et lentilles séchés se sont accrus respectivement de 12,7%, 5,9%, 8,4%, 13,2%, 19,0%, 10,2%, 15,5%, 1,3%, 45,5%, 23,6%, 27,7%, 9,1% et 7,1%. Tandis que les prix moyens de chou vert, manioc, oignon local, courgette, haricots verts, concombre, oseille fraîches, arachide décortiqué et patate douce ont enregistré des baisses comparativement à l'année 2012.

Tableau 276.4 : Evolution des prix en F CFA des légumes en 2013

Nom produit	Unité	Moy. 12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Moy. 13	Var 13/12
Carottes	1 kg	523	470	315	906	286	382	502	583	758	729	804	740	735	589	12,7
Chou vert	1 kg	466	450	345	366	265	342	355	424	447	569	610	665	452	440	-5,7
Gombos frais	1 kg	614	528	494	662	630	463	668	611	849	823	571	856	788	650	5,9
Manioc frais	1 kg	367	264	298	286	289	356	379	457	362	389	403	421	325	355	-3,3
Navets	1 kg	319	319	253	287	291	296	353	341	356	542	360	404	295	346	8,4
Oignon local	1 kg	311	---	247	270	184	200	310	342	---	427	401	400	---	309	-0,7
Oignon frais rond	1 kg	384	398	364	384	374	---	---	---	514	512	515	417	387	435	13,2
Pommes de terre	1 kg	411	418	376	373	368	484	586	550	655	558	507	504	480	489	19,0
Tomates rondes	1 kg	379	440	240	374	286	342	281	551	318	583	491	687	417	418	10,2
Courgette	1 kg	1113	913	901	835	829	721	654	987	1207	1167	1627	1109	1074	995	-10,6
Aubergine violette	1 kg	324	927	282	252	208	286	273	283	327	469	361	441	373	374	15,5
Haricots verts	1 kg	720	338	238	250	450	750	123 3	1200	---	---	---	---	1500	637	-11,6
Concombre	1 kg	534	406	406	384	486	466	302	374	423	669	1012	452	457	489	-8,5
Poivron frais	1 kg	975	575	438	363	288	675	725	675	1200	1425	2375	2125	1425	988	1,3
Navets	1 kg	319	319	253	287	291	296	353	341	356	542	360	404	295	346	8,4
Poireau frais	1 kg	2134	---	3985	403 2	3058	---	388 7	2872	---	3311	1387	2304	2977	3105	45,5
Salade locale	1 kg	491	677	479	200	436	467	325	499	800	1115	849	825	901	607	23,6
Oseille fraîche, feuilles vertes	1 kg	433	783	353	362	223	211	175	255	214	373	148	588	359	335	-22,7
Haricots blancs secs	1 kg	1081	143 5	1475	118 4	1436	1430	138 6	1413	1274	1383	1297	1482	1369	1381	27,7
Cacahuète	1 kg	1320	168 3	1564	133 0	2084	1088	187 9	1443	1135	1013	1322	1297	1246	1440	9,1
Lentille sèche	1 kg	933	100 0	1000	100 0	1000	1000	100 0	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	7,1
Arachide non décortiquée, non grillée	1 kg	646	663	650	600	600	600	600	600	600	600	600	700	638	619	-4,1
Patate douce fraîche	1 kg	355	285	273	246	279	315	293	310	333	361	382	338	259	310	-12,5

Source : SRSD/SL

XVI.3 Les interventions

La sécurité des consommateurs, le bon fonctionnement des marchés et la transparence des transactions font partie des préoccupations majeures de la politique commerciale de l'État du Sénégal. Pour ce faire, le service régional du commerce doit assurer le respect des normes relatives au commerce par les différents intervenants de ce secteur et par là même garantir la régulation et l'assainissement des activités commerciales et également moderniser les circuits de distributions. Ainsi, des visites de surveillance et de contrôle des commerçants sont effectuées chaque année pour voir si les normes édictées sont respectées ou pas. En 2013 dans l'ensemble de la région de Saint-Louis, 710 infractions ont été constatées avec une prédominance dans le département de Saint-Louis (392), suivi de Dagana (226) et Podor (92). Le taux d'infractions le plus élevé est celui lié à la pratique des prix illicites avec 43,38%, soit une valeur absolue de 308 dont 137 à Saint-Louis, 121 à Dagana et 50 à Podor. Comme seconde infraction marquante, il y a la tromperie sur la qualité avec un nombre de 162 dont 88 à Saint-Louis, 52 à Dagana et 22 à Podor, soit un taux global de 22,82%. Il s'en suit l'infraction aux règles de facturations (IRF) avec 13,66% et le défaut d'inscription au registre du commerce avec 13,10%. Les autres types d'infractions sont moins fréquents. Cette situation s'explique par une absence de rigueur dans la politique de l'État concernant les sanctions qui s'imposent face au manquement des normes édictées.

Tableau 16.5 : Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2013

Nature de l'infraction	Saint Louis	Dagana	Podor	Total région	%
Pratique de prix illicite (PPI)	137	121	50	308	43,38
Infraction aux règles de facturations (IRF)	52	41	4	97	13,66
Tromperie sur la qualité (TQ)	88	52	22	162	22,82
Infraction aux règles de la métrologie (IRM)	8	2	4	14	1,97
Défaut d'inscription au Registre du Commerce (DIRC)	71	10	12	93	13,10
Défaut de mentions obligatoires (DMO)	10			10	1,41
Défaut d'autorisation de fabrication (DAF)	3			3	0,42
Défaut DIPA (déclaration d'importation de produits alimentaires)	14			14	1,97
Vente illicite de médicaments	9			9	1,27
TOTAL	392	226	92	710	100%

Source: Service régional du commerce

Tableau 16.6: Résultats des contrôles et pénalités en FCA en 2013

Département	Nombre de PV	Montants
Sant Louis	392	15 553 500 F
Dagana	226	3 057 500 F
Podor	92	935 000 F
Total	710	19 546 000 F

Source: Service régional du commerce

Tests de sel iodé réalisés dans la région de Saint-Louis en 2013

C'est dans le département de Dagana que la majorité des tests de sel iodé a été réalisée avec un pourcentage de 80%, suivi du département de Podor avec 78% et Saint-Louis de 47%. A Dagana, il ya eu 840 tests effectués dont 672 positifs et 168 négatifs. Podor enregistre 380 tests dont 296 positifs et 84 négatifs. Dans le département de Saint-Louis 396 tests ont été effectués dont 186 positifs et 210 négatifs.

Tableau 16.7: Tests rapides de sel iodé réalisés en 2013

Département	Nombre tests rapides	≥30ppm test positif	≤30ppm test négatif	Pourcentage conformité
Saint-Louis	396	186	210	47%
Dagana	840	672	168	80%
Podor	380	296	84	78%
TOTAL	1616	1154	462	71%

Source: Service régional du commerce

XVI.4 Contraintes

Le secteur du commerce fait face à un certain nombre de contraintes pouvant porter atteinte au développement économique de la région. Parmi celles-ci, il y a la non maîtrise de la réglementation par certains opérateurs et le défaut de formalisation d'un nombre important des acteurs du commerce qui est un facteur limitant pour l'accès à certains marchés (commerce du gros, demi-gros, détail, GIE de transformation de céréales et prestataires de services divers). Entre autres obstacles, figurent l'insuffisance et la vétusté des infrastructures marchandes et commerciales, la difficulté de conservation et de stockage des productions agricoles, les produits maraichers en particulier. De plus, le fait que les employeurs et les employés soient très peu liés par des contrats en l'occurrence ceux exerçant dans le secteur du commerce de biens et de services, pose problème.

Conclusion

Le commerce est une activité génératrice de revenus et occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique de la région de Saint-Louis. Il fait face à un certain nombre de contraintes mentionnées plus haut qui constituent un obstacle à son expansion. Il faut rendre le secteur du commerce moins informel (inscription au registre du commerce et au NINEA, respect des règles de facturation et tenue régulière de comptabilité ainsi que la contractualisation dans les prestations de service), augmenter le nombre d'unités modernes de vente des intrants agricoles, des aliments de bétail, des produits agricoles, d'origine animale et halieutique, etc. Il faut aussi construire des infrastructures de conservation de produits locaux en mettant en place des unités de production d'emballages de produits alimentaires conformes aux normes internationales et faciliter l'accès aux crédits pour la création d'unités modernes. En outre, il faut amener chaque commerçant grossiste et demi-grossiste, chaque propriétaire de quincaillerie à recruter un comptable parmi les jeunes formés, pour une tenue régulière de la comptabilité de l'unité institutionnelle. Il nécessite de développer et de mettre en œuvre l'intermédiation ; procéder à un « matching » entre l'offre et la demande, par la maîtrise et l'utilisation de l'information à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Bref, il faut mettre en relation les offres de produits et de services aux demandes correspondantes en contrepartie d'une rémunération et créer des services privés de gestion et de traitement des ordures ménagères ; il ne s'agira pas seulement de jeter les ordures, mais de les détruire pour un meilleur cadre de vie et un développement durable. Partie qui se rattache au chapitre « Environnement ».